

NOTE DE SYNTHÈSE
DES QUESTIONS REPRISES A L'ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 février 2019

ACTION SOCIALE, SOLIDARITÉ, LOGEMENT

1. Vœux à la Fermette aux Bleuets, la résidence « Les Jardins de Théodore » ainsi que la résidence Séniors « Les Boutons d'Or »

Plusieurs élus sont allés présenter les vœux de la municipalité dans les trois structures pour personnes âgées.

2. Thé dansant du 17 mars 2019 - Point

Il aura lieu le dimanche 17 mars prochain de 14h00 à 17h00, salle Jules Fromont. Il sera animé par « Steph'Anim ». *Cette question est à l'ordre du jour de la commission « Finances et développement économique, état civil, relations extérieures ».*

3. Questions diverses

VIE SCOLAIRE

1. Conseil Municipal des Enfants – Informations

La prochaine séance plénière aura lieu le mercredi 27 février prochain. À cette occasion, les projets par commission seront présentés et débattus lors de celle-ci.

2. Projet Educatif Local – Informations

167 enfants de la grande section au CM2 profitent d'une ou deux activités par semaine. Un bilan complet du 1^{er} semestre sera fait en Conseil municipal.

3. Séjour neige – Informations

La réunion d'information a eu lieu le 8 janvier dernier en présence du prestataire ADAV. Pour mémoire, 42 enfants sont partis du 9 au 16 février à la Féclaz.

4. Parcours du cœur

450 élèves vont participer les 6 et 7 mai prochains au parcours du cœur sur la Plaine de jeux. Parcours et activités en relation avec la santé, le sport et le bien-être seront proposés.

5. Questions diverses

ENFANCE ET JEUNESSE

1. Bilan de l'accueil de loisirs sans hébergement des vacances de Noël 2018 des 4/12 ans

L'accueil de loisirs des vacances de Noël des 4/12 ans s'est déroulé à l'Espace Hélios sous la direction d'Alice Michalak du lundi 24 au vendredi 28 décembre 2018 et du mercredi 2 au samedi 5 janvier 2019. 61 enfants y étaient inscrits.

2. Bilan des activités des vacances de Noël 2018 des 12/16 ans

59 jeunes étaient inscrits au secteur jeunesse, dont 23 ont participé aux nombreuses activités à la carte proposées.

3. Séjour hiver 2019 – Informations

cinq adolescents sont partis à Valmeinier du 9 au 16 février dernier. Pour mémoire, ce séjour initialement prévu à Morzine a dû être modifié car peu d'inscriptions.

4. Comité Lambres Jeunes – Point sur les réunions des vendredis 21 décembre 2018 et 8 février 2019

Les comptes rendus de ces réunions seront fait en Conseil municipal.

5. Préparation du camp « Nature et Découverte » 2019 avec les jeunes lambrésiens – Avancement

Suite à la réunion du 23 janvier dernier, le choix du séjour fut déterminé. Les jeunes lambrésiens partiront donc dans les Landes au camping « la pomme de pin ». Prochaine réunion le 13 mars 2019.

6. Fête de la Petite Enfance le mercredi 13 février 2019– Organisation

La Fête de la Petite Enfance organisée par la Municipalité, avec différents partenaires a eu lieu le mercredi 13 février 2019 à l'Espace Hélios et à la structure Multi-accueils Jean Michel Stricanne. Cette manifestation concerne les enfants âgés de 0 à 6 ans.

7. Journée du 27 janvier 2019 au Speed Park à Hénin-Beaumont - Information

28 jeunes ont pratiqué laser games, karting et bowling. Ils étaient encadrés par Philippe Vernagut, Christine Buisine, Alice Michalak de la MJC, Kévin Gidaszewski et Peggy Krzykala. Ils ont été enchantés par cette sortie.

8. Questions diverses

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

1. Comptes rendus des assemblées générales de différentes associations

Les élus présents feront un point complet en Conseil municipal.

2. Terrain synthétique – Demande de subvention

Lors de la séance du 7 décembre 2017, le Conseil municipal avait délibéré au sujet du terrain de football synthétique, autorisant Monsieur le Maire à procéder à la consultation des entreprises et à solliciter des financements extérieurs.

Le projet dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'étude PMC études SARL, a évolué depuis avec le quadruple objectif de :

- Protection de la santé des utilisateurs et de l'environnement
- Besoin de disposer d'une surface de jeu utilisable de manière plus intensive afin de préserver les terrains en gazon trop sollicités et fragilisés.
- Réalisation d'un équipement favorisant la pratique sportive des enfants et des jeunes en priorité.
- Maîtrise budgétaire

Une nouvelle estimation du coût des travaux est en cours par le bureau d'étude missionné. Pour financer ce projet, la commune aura recours à l'emprunt. *Cette question est à l'ordre du jour de la commission « Finances et développement économique, état civil, relations extérieures ».*

3. Demande de subventions – Document à destination des associations

Afin d'harmoniser les demandes de subventions diverses, il a été décidé à partir de cette année, d'envoyer un document par mail à chaque association pour une meilleure prise en compte. Cette action est pilotée par Monsieur Christian POL.

4. Questions diverses

CULTURE, FÊTES ET LOISIRS

1. Point sur la cérémonie des vœux

La cérémonie d'échange de vœux s'est déroulée le samedi 5 janvier à la salle des sports Michel Hennebois, précédée, pour la 3^{ème} année consécutive, d'un concert viennois interprété par l'orchestre de l'Harmonie Municipale.

2. Point sur le programme annuel de la Maîtrise des Petits Chanteurs et de l'Harmonie Municipale

L'année 2019 sera chargée tant en déplacements qu'en prestations pour la Maîtrise et pour l'Harmonie municipale.

3. Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Le 19 mars s'est célébrée la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. La cérémonie a eu lieu au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe suivie d'un vin d'honneur.

4. Questions diverses

DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉMOCRATIE LOCALE ET CADRE DE VIE

1 Agenda 21 - Point d'avancement suite au comité technique du 5 février 2019

Le point d'avancement sur les avancées des actions sera fait en Conseil municipal.

2 Information et échanges autour de la révision du SCOT Grand Douaisis

- **Présentation synthèse du Document d'Orientations et d'Objectifs (D.O.O.)**
- **Présentation synthèse du Plan Climat Air Energie du Territoire (P.C.A.E.T.)**
- **Prise en compte des remarques et avis**

Les travaux de révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Grand Douaisis se poursuivent et la municipalité est sollicitée pour réagir et s'exprimer sur une première version du Document d'Orientation et d'Objectif (D.O.O.) ainsi que sur la synthèse des premières propositions du Plan Climat Air Energie Territorial. Ces deux documents sont issus d'une large concertation des élus du territoire, des partenaires institutionnels et associatifs. Ils sont très importants car les documents de PLU, PLH et PDU doivent être en compatibilité avec leurs directives.

3 Communication : Point Lambres-Infos janvier 2019 et supplément Développement Durable « Graine d'iD.Dée »

Un point sera fait sur les avis et remarques concernant le Lambres-Infos ainsi que le nouveau supplément sur le développement durable.

4 Questions diverses

TRAVAUX, URBANISME, ACCESSIBILITE

1. Douaisis - Agglo – Compte rendu d'exploitation technique et financier 2017

L'avis du Conseil municipal est sollicité sur :

- les comptes rendus techniques et financiers relatifs à l'exploitation des ouvrages du Service d'Assainissement de la CAD 2017,
- les Unités Techniques de Douai, Arleux et Sin-le-Noble dont dépend la collectivité,
- le rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement.

Les rapports sont consultables en mairie.

2. Classement des voiries et espaces libres dans le domaine public communal – Rue Clémenceau –Projet Norévie

Suite à la déclaration préalable d'un lotissement (huit terrains à bâtir à usage d'habitation), Norévie a formulé une demande de rétrocession afin d'agrandir la voirie pour assurer la sécurité des riverains. *Cette question est à l'ordre du jour de la commission « Finances et développement économique, état civil, relations extérieures ».*

3. Enquête publique relative à l'exploitation d'un entrepôt logistique GOODMAN sur la commune de BREBIÈRES – Avis

Le 17 mai 2018, la société GOODMAN France a déposé une demande de permis de construire en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un bâtiment logistique de 68.610 m² sis 160 rue de Corbehem sur la commune de BREBIÈRES.

Le 04 janvier 2019, la Société GOODMAN France sollicite une enquête environnementale unique portant sur la demande d'autorisation environnementale aux fins d'exploiter un bâtiment logistique ainsi que sur le permis de construire afférent.

Par arrêté préfectoral en date du 10 janvier 2019, le Préfet du Pas-de-Calais soumet ces deux demandes à enquête publique conjointe selon les dispositions prévues par le Code de l'environnement.

L'enquête publique se déroulera pendant 32 jours du 04 février au 07 mars 2019 inclus, à BREBIÈRES, siège d'enquête. Durant cette période, le dossier sera disponible en mairie de BREBIÈRES et sous format numérique à l'adresse suivante : www.pas-de-calais.gouv.fr- Publications- Consultation du Public – Enquête Publique - ICPE AUTORISATION – GOODMAN France BREBIERES..

À l'issue de l'enquête le Préfet du Pas-de-Calais statuera sur la demande d'autorisation environnementale, Monsieur le Maire de BREBIÈRES statuera quant à lui sur la demande de permis de construire. Le Conseil municipal est invité à formuler son avis sur la demande d'autorisation au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture du registre d'enquête. *L'avis du Conseil municipal est requis.*

4. Norévie – Convention de rétrocession de voirie concernant 12 logements semi-collectifs

La Société Norévie est titulaire des autorisations d'urbanisme permettant d'édifier un programme basé sur les principes de mixité sociale, à savoir 12 logements locatifs

répartis en 12 logements semi collectifs. Considérant que les travaux de la première phase sont réalisés (hors borduration, couche de roulement de la chaussée, trottoirs, espaces verts clôture, candélabres, VRD privatifs des logements), il y a lieu de signer la convention de transfert dans le domaine public communal des voiries, équipements, espaces verts et éclairage public. *Cette question est à l'ordre du jour de la commission « Finances et développement économique, état civil, relations extérieures ».*

5. Projet Îlot – République – Point

Une réunion a eu lieu récemment afin de faire le point sur le transfert d'activités des autocars douaisiens. Un compromis de vente doit être signé prochainement entre l'EPF et Monsieur DEFONTAINE. La convention entre la ville et l'EPF arrivant à son terme, il est impératif que la signature définitive intervienne d'ici juin 2019.

6. Réaménagement des bureaux de la mairie - Point

L'aménagement de l'étage de l'actuel service enfance jeunesse est bien avancé. Les commandes d'aménagement des bureaux (aménagement intérieur, menuiseries, électricité) ont été engagées et le démarrage des travaux pour le futur service état civil est prévu d'ici courant avril. La consultation des entreprises pour la construction de la rampe est actuellement en cours. Les travaux dans l'actuel service état civil démarreront en mai.

7. Questions diverses

FINANCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ETAT CIVIL, RELATIONS EXTÉRIEURES

1. Présentation du Plan Pluriannuel de Gestion (P.P.G.) ainsi que le Plan Pluriannuel d'Investissement (P.P.I.)

Présentation complète aux élus en Conseil municipal.

2. Rapport sur les Orientations Budgétaires (R.O.B.)

La tenue du débat d'orientations budgétaires est obligatoire pour les communes de plus de 3.500 habitants, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.). Cette démarche doit permettre à l'Assemblée délibérante, à partir des propositions de l'exécutif, de déterminer les grands équilibres budgétaires et les choix majeurs en termes d'investissement. Le R.O.B. donne lieu à débat. *Une copie des propositions est jointe à la présente convocation.*

3. Budget primitif – Accord de principe pour engager les dépenses à hauteur du quart des investissements prévisionnels de l'année

En vertu de l'article L 1612-1 du C.G.C.T., il est possible, sur autorisation du Conseil municipal et ce avant l'adoption du budget primitif, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget de l'exercice de l'année précédente, soit 314.310 €. *L'avis du Conseil municipal est demandé dans ce cadre.*

4. Compte Personnel de Formation (C.P.F.) – Prise en charge des frais

Le Compte Personnel de Formation (C.P.F.) permet à tout salarié de suivre, à son initiative, une action de formation afin de lui permettre d'acquérir une qualification, une certification ou un diplôme. Si l'employeur accepte la formation, le financement de celle-ci est à sa charge.

Afin de limiter le plafond de prise en charge des frais (frais pédagogiques, frais de déplacement ou de restauration) d'une formation qui pourrait être demandée par un agent et suite à sa réunion en date du 6 février dernier, le Comité Technique a proposé la prise en charge suivante :

- Frais de déplacement : pas de prise en charge
- Frais de restauration : les agents bénéficient de tickets restaurant qu'ils peuvent utiliser dans ce cas
- Frais pédagogique : plafonnés à 1000 €

L'avis du Conseil municipal est requis.

5. Avenant à la convention de dématérialisation – Autorisation de signature

La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 pris en application, autorisent la transmission des actes des collectivités territoriales par voie électronique au contrôle de légalité dans le cadre du programme ACTES (Aide au Contrôle de légalité dématérialisé). Une convention entre la commune de Lambres-Lez-Douai et le Représentant de l'État et portant protocole de mise en œuvre de la télétransmission des actes des collectivités territoriales a été signée en date du 15 juin 2010. L'avenant n°1 à la convention en date du 12 juillet 2013, élargissait la télétransmission aux actes de la commande publique. La volonté est aujourd'hui d'étendre la télétransmission au contrôle de légalité des actes budgétaires, nécessitant la signature d'une nouvelle convention. Cette dématérialisation de l'envoi des actes budgétaires permettra de sécuriser les échanges en assurant une traçabilité et une confidentialité des envois, d'accélérer les échanges avec la Préfecture et de supprimer les coûts engendrés par un échange par voie papier (frais de reprographie, frais d'envoi). *L'avis du Conseil municipal est requis.*

6. Norvège – Convention de rétrocession de voirie concernant 12 logements semi-collectifs

Le Conseil municipal est appelé à acter le principe du classement dans le domaine public des voiries, trottoirs parking, espaces verts ainsi que l'ensemble des réseaux sous viaire, et d'autoriser la signature de celle-ci.

7. Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.) – Demande de subvention

Le Conseil municipal est appelé à émettre un avis sur la demande de subvention, dans le cadre des crédits : Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D) pour les travaux de sécurisation de l'entrée de l'école Denis Papin, à savoir :

- Pose d'alarme intrusion avec sirènes intérieure et extérieure
- Pose de vidéoprotection dans différents secteurs de la ville.

8. Dotation de Soutien à l'Investissement Local – Demande de subvention

Le Conseil municipal est appelé à émettre un avis sur la demande de subvention au titre de la D.S.I.L 2019 pour le projet de création d'un point d'accueil numérique (Thème : développement du numérique et de la téléphonie mobile).

9. Cimetière communal – Revalorisation des tarifs

Il est proposé une revalorisation des différents tarifs liés au cimetière municipal à compter du 1^{er} mars 2019. *L'avis du Conseil municipal est requis.*

10. Classement des voiries et espaces libres dans le domaine public communal – Rue Clémenceau – Projet Norévie

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'accepter à l'euro symbolique la rétrocession d'une partie des parcelles sis AB 21, 77, 79, 82, 84, 89, 91, 93, 94, 98, 100, 108, 49 d'une superficie totale de 256m², et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et tout autre document y afférent.

11. Cession d'une propriété communale - Immeuble résidence l'Enclos – Terrain à bâtir

La commune est propriétaire d'un immeuble situé résidence l'Enclos, cadastré AI 498 et AI 496p pour une superficie de 385 m². Il s'agit d'un terrain libre d'occupation, précédemment utilisé comme aire de jeux pour enfants. Cet immeuble a été désaffecté et fait partie désormais du domaine privé communal en tant que terrain libre de construction. Il a été formulé une offre d'achat au prix fixé par les domaines en vue de construire une maison individuelle. Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la cession de l'immeuble susmentionnée au prix de 35 000 € net vendeur.

12. Thé dansant du 17 mars 2019 – Participation financière

Une participation financière de 8,50 € sera demandée aux conjoints de moins de 66 ans souhaitant participer au thé dansant. *L'avis du Conseil municipal est requis.*

13. Taxe locale sur la publicité extérieure – Revalorisation des tarifs

L'article L2333-9 du code général des collectivités territoriales (CGCT) fixe les tarifs maximaux de taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE). Ces tarifs sont relevés chaque année dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année. Le taux de variation applicable aux tarifs de la TLPE en 2020 s'élève à 1.6%(source INSEE).

Par délibération en date du 05 mai 2017, la commune a décidé d'appliquer le tarif maximal de 20 € tel que prévu par l'article L2333-10 du CGCT pour les communes de moins de 50 000 habitants appartenant à un établissement de coopération intercommunale dont la population est égale ou supérieure à 50 000 habitants. Les tarifs maximaux prévus à l'article L2333-10 du CGCT s'élèvent pour 2020 à 21.10 € pour les communes de moins de 50 000 habitants appartenant à un EPCI dont la population est égale ou supérieure à 50 000 habitants. *L'avis du Conseil municipal est requis pour la revalorisation des tarifs.*

14. Terrain synthétique – Demande de subvention

Le Conseil municipal est appelé à autoriser Monsieur le Maire :

- à procéder à la consultation des entreprises pour la réalisation du projet
- à solliciter tout financement extérieur potentiel et à effectuer toute démarche afférente, notamment pour les demandes engagées avant la modification du projet.

15. Extension du cimetière communal – Point

La société FONDASOL s'est vue confier la mission d'étude hydrogéologique pour l'extension du cimetière communal pour un montant de 9.450 € T.T.C.

16. Questions diverses

QUESTIONS DIVERSES DU CONSEIL MUNICIPAL